



Matériel Incendie  
Prévention - Protection

2, Chemin de Lardy • 91790 BOISSY-SOUS-SAINT-YON  
Tél. 01 60 83 83 20 • Fax : 01 64 90 65 77 • [www.siidef.com](http://www.siidef.com) • E-mail : [contact@siidef.com](mailto:contact@siidef.com)



Service d'installation et de maintenance d'extincteurs mobiles n° 327/07/04-285  
(règlement 14 - NF 285)  
Marques délivrées par CNPP - [www.cnpp.com](http://www.cnpp.com) et AFAQ AFNOR Certification - [www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)

Déclaration d'Existence à la Formation n° 11910151291

## CONTRAT D'ENTRETIEN PREVENTIF DES MATERIELS DE SECURITE INCENDIE

### BLOCS DE SECOURS

N° 1672.91.06 A-X/24/B

Entre les soussignés :

**MAIRIE DE VILLABE  
RUE DU 8 MAI 1945  
91100 VILLABE**

*Représenté par Monsieur Karl DIRAT*

D'une part,

Et,

**SOCIETE SECOURS INCENDIE ILE DE FRANCE, sigle SIIDEF**  
Dont le siège social, bureaux & atelier sont au :  
**2 chemin de Lardy – 91790 Boissy sous Saint Yon**

SAS au capital de 10 000 €  
Immatriculée au registre du Commerce de Corbeil Essonne sous le n° 349 772 053

*Représenté par : Monsieur BELVAL Thomas (Président) et  
Monsieur BELVAL Xavier (Directeur Général)*

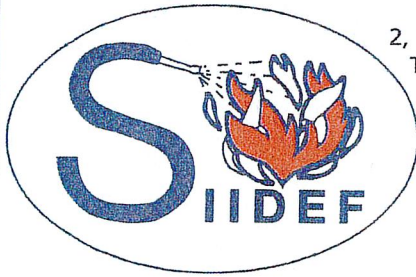
☎ : 01.60.83.83.20

☎ : 01.64.90.65.77

Email : [contact@siidef.com](mailto:contact@siidef.com)

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :



2, Chemin de Lardy • 91790 BOISSY-SOUS-SAINT-YON  
Tél. 01 60 83 83 20 • Fax : 01 64 90 65 77 • www.siidef.com • E-mail : contact@siidef.com



Service d'installation et de maintenance d'extincteurs mobiles n° 327/07/04-285  
(règlement 14 - NF 285)  
Marques délivrées par CNPP - www.cnpp.com et AFAQ AFNOR Certification - www.marque-nf.com

Déclaration d'Existence à la Formation n° 11910151291

**Matériel Incendie  
Prévention - Protection**

## **ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT**

La société SIIDEF s'engage, après acceptation du présent contrat par le client, à assurer la vérification préventive de :

**Blocs de secours**

Selon le code du travail suivant l'article R 4227

Selon le code de la construction et de l'habitation article R 123-3 et R 123.43 (ERP)

Suivant la liste des bâtiments communaux désignés ci-dessous.

- Groupe Scolaire Ariane : maternelle et primaire
- Groupe Scolaire Jaurès : maternelle et primaire
- Gymnase Paul Poisson + halle tennis complexe
- Salle Roger Duboz + amicale
- Police municipale
- Maison des associations
- Agence postale
- Bureaux CCAS
- Eglise Saint Marcel
- Centre de Loisirs
- Ateliers municipaux
- Vestiaires Stade (Jeremy Peyraud)
- Halles du tennis et club house complexe Jeremy Peyraud
- Maison de l'enfance
- Salle Saint Exupéry
- Salle des fêtes « La Villa »
- Gymnase du Bras de Fer
- Mairie
- Cantine Jean Jaurès
- Garderie périscolaire Jean Jaurès-Local informatique







2, Chemin de Lardy • 91790 BOISSY-SOUS-SAINT-YON

Tél. 01 60 83 83 20 • Fax : 01 64 90 65 77 • www.siidef.com • E-mail : contact@siidef.com

Service d'installation et de maintenance d'extincteurs mobiles n° 327/07/04-285  
(règlement 14 - NF 285)

Marques délivrées par CNPP - www.cnpp.com et AFAQ AFNOR Certification - www.marque-nf.com

Déclaration d'Existence à la Formation n° 11910151291

Matériel Incendie  
Prévention - Protection**ARTICLE 4 - PERIODE DE VERIFICATION**

Echéance : A déterminer

*(Tolérance d'un mois d'écart entre les vérifications, de 11 et 13 mois entre chaque)***ARTICLE 5 – TARIFS****a) Blocs de secours (quantité à déterminer à la prochaine vérification)**

LIBELLES	TARIF UNITAIRE	QTES	MONTANT
Vérification par blocs de secours débrochable sans grille	6.50 €	290	1 885.00 €
Dossier technique, rapport et attestation	0.71 €	0	- €
Vacation (avec extincteur)	35.00 €	0	- €
<b>TOTAL HT</b>			<b>1 885.00 €</b>
<b>TVA 20%</b>			<b>377.00 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>			<b>2 262.00 €</b>

**ARTICLE 6 - REACTUALISATION DES TARIFS**

La facturation des vérifications est effectuée conformément au prix remis au client. La révision des tarifs est réactualisable au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année suivant la formule suivante :

$$P(N) = P_0 (0.15 + 0.85 I_{\text{ICT-IME}} / I_{\text{ICT-IME}0})$$

Dans laquelle :

P(n) est le prix révisé HT

P(o) est le prix initial réputé établi sur la base des conditions économiques du mois zéro HT

ICT—IME est la dernière valeur connue de l'indice au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de révision

ICT-IME (0) est la valeur de l'index du mois zéro

Indice INSEE Salaires des Industries Mécaniques et Electriques – Identifiant 001565183

Indice janvier 2023 « 133.8 »







**TOUJOURS + POUR VOTRE SÉCURITÉ**



2, Chemin de Lardy • 91790 BOISSY-SOUS-SAINT-YON  
 Tél. 01 60 83 83 20 • Fax : 01 64 90 65 77 • www.siidef.com • E-mail : contact@siidef.com



Service d'installation et de maintenance d'extincteurs mobiles n° 327/07/04-285  
 (règlement 14 - NF 285)  
 Marques délivrées par CNPP - www.cnpp.com et AFAQ AFNOR Certification - www.marque-nf.com

Déclaration d'Existence à la Formation n° 11910151291

**Matériel Incendie  
 Prévention - Protection**

## TARIFS DE VERIFICATION DU MATERIEL ET DIVERS SERVICES

### BLOCS DE SECOURS

(PAS D'ASTREINTE)

#### A) PRESTATIONS DIVERSES

##### BLOCS NEUFS :

*Il vous sera facturé :*

Blocs d'évacuation ZEMPER .....	69.50 € HT
Blocs d'ambiance ZEMPER.....	126.50 € HT
Blocs (autre marque).....	Sur devis
Mise en service et pose.....	10.50 € HT
Recyclage blocs.....	3.50 € HT

*Délai : suivant la quantité demandée*

##### SUITE APPEL CLIENT :

*Intervention suite demande faite par le client (email), du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00*

*Il vous sera facturé :*

Tarif horaire d'intervention (pour remise en état ou recherche de panne	55€ HT/heure
Vacation.....	35€/HT